

CAP Constructeur de Routes

EP 2 (Ponctuel pratique) Réalisation des couches de chaussées et/ou de revêtement

On donne

- Descriptif du travail à réaliser Page 2/4
- Vue en plan Page 3/4
- Coupe longitudinale Page 4/4
- Un ouvrage support In situ
- Le centre des arcs In situ

On demande

- Régler et compacter manuellement les couches de GNT
- Mettre en œuvre les bandes structurantes
- Mettre en œuvre le béton balayé
- Régler et compacter manuellement le sable stabilisé
- Régler et compacter manuellement l'enrobé à froid (ou similaire)
- Mettre en œuvre le béton à la toile de jute

Le barème de notation est laissé sur l'initiative du jury

Groupement interacadémique II	Session	2004	Facultatif : code		
Examen et spécialité					
CAP Constructeur de routes					
Intitulé de l'épreuve					
EP 2 : Réalisation des couches de chaussées et/ou de revêtement					
Type	Sujet	Ponctuel pratique	Durée	Coefficient	N° de page / total
			14 h00	8	1/4

DESCRIPTION DU TRAVAIL A REALISER

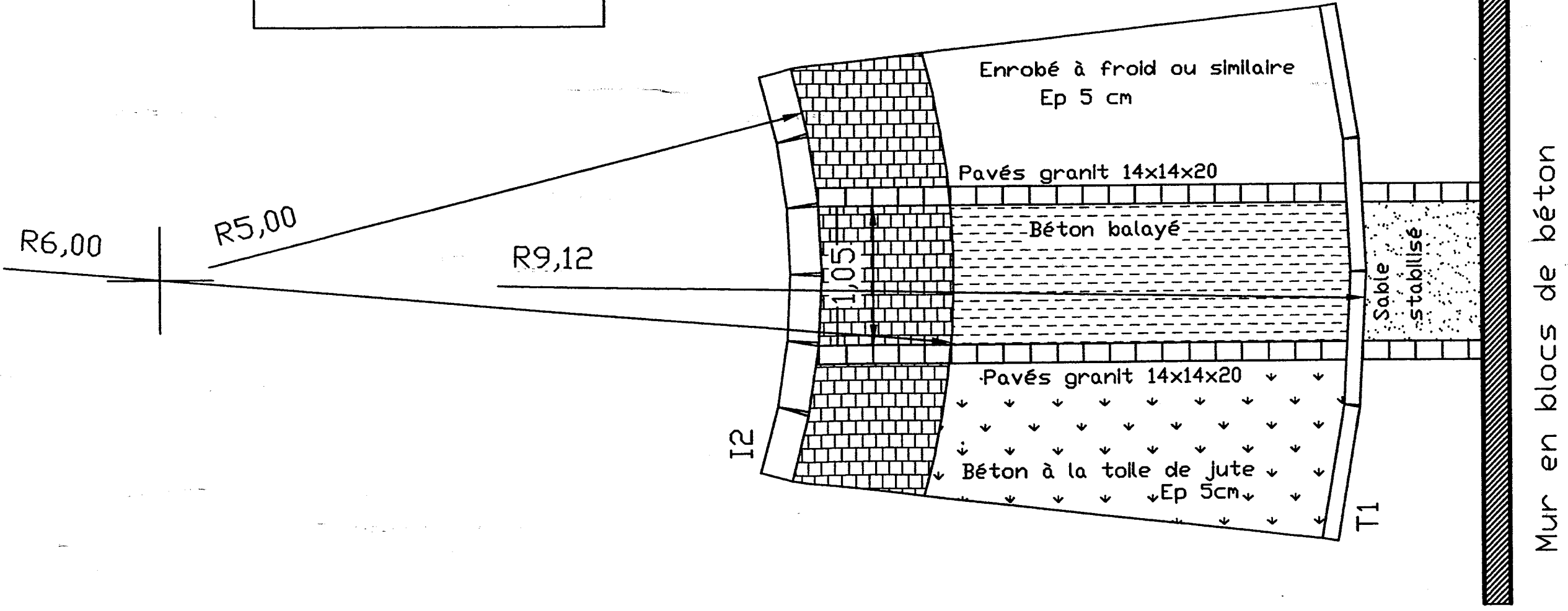
- Régler et compacter la couche de GNT 0/20 sous les bandes structurantes
- Poser et régler la pavés en granit 14x14x20 des bandes structurantes
- Réaliser le blocage extérieur des bandes structurantes en GNT 0/20
- Régler et compacter la couche de GNT sous la chaussée
- Mettre en place et caler un coffrage d'about des zones en béton balayé, béton à la toile de jute et enrobé à froid à l'aide d'un contre-plaqué de 3 mm
- Réaliser le béton balayé dans la zone mentionnée sur les plans
 - Le béton est dosé à 250 kg/m³
- Réaliser le béton à la toile de jute dans la zone mentionnée sur les plans
 - Le béton est dosé à 250 kg/m³
- Régler et compacter manuellement le sable stabilisé, de composition :
 - Sable
 - 1 seau de ciment routier (style « STABEX » ou équivalent) pour 1 brouette arasée de sable
- Régler et compacter manuellement l'enrobé à froid
 - Une attention particulière sera apportée à la protection des ouvrages existants (bordures, bandes structurantes)
- Régler et compacter la grave sous le trottoir

Les pavés en granit 10x10 ne sont pas à mettre en œuvre.

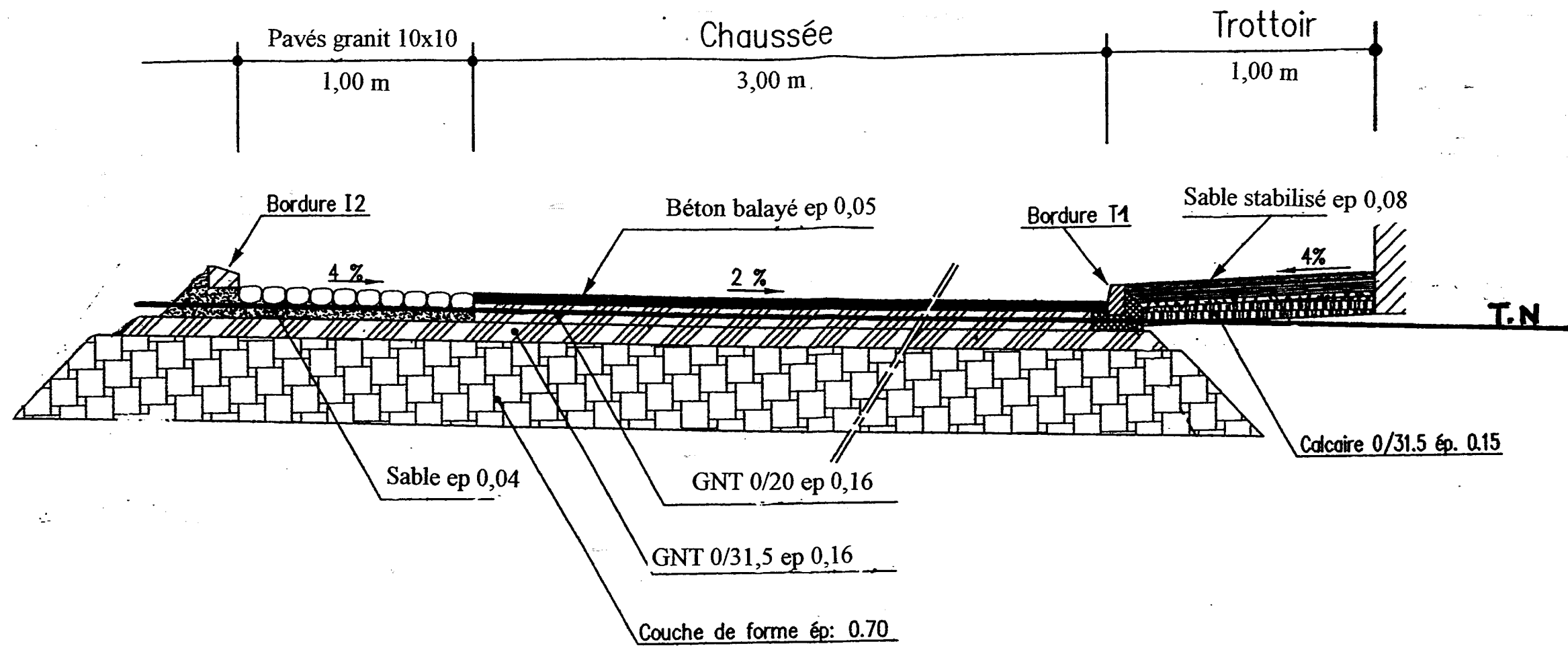
L'ordre ci-dessus n'est donné qu'à titre indicatif
L'organisation générale est laissée sur l'initiative du candidat

CAP Constructeur de routes	Sujet	ponctuel pratique
EP2 : Réalisation des couches de chaussées et/ou de revêtement		2/4

VUE EN PLAN



COUPE AXIALE



CAP Constructeur de routes	Sujet	ponctuel pratique
EP2 : Réalisation des couches de chaussées et/ou de revêtement		4/4